



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Mai, Mois de l'arbre et des forêts 2006

Quelque 53 000 plants d'arbres distribués au Centre-du-Québec!

Sherbrooke, le 2 mai 2006 - Au mois de mai, nous célébrons le Mois de l'arbre et des forêts 2006 sous le thème « *La forêt sous toutes ses couleurs* ». À cette occasion, l'Association forestière des Cantons de l'Est (AFCE), avec l'appui du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de partenaires, chapeaute sur son territoire les activités de distribution de plants d'arbres, qui sont offerts gratuitement pour la réalisation d'activités éducatives. Cette année encore, l'Association participera à la création et à l'embellissement de nombreux espaces verts en assurant la distribution de **quelque 53 000 plants** à des écoles, à des organismes et à des municipalités de la région du **Centre-du-Québec** qui en ont fait la demande. Par la suite, ceux-ci organiseront des distributions ou des plantations dans leur milieu respectif. Les partenaires dans la région pour cette activité de sensibilisation sont l'Agence forestière des Bois-Francs, la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond, le Groupement forestier Nicolet-Yamaska, Proformen et Aménagement forestier coopératif de Wolfe.

Planifiez soigneusement vos activités de plantation!

L'Association forestière des Cantons de l'Est, dont le territoire couvre celui du Centre-du-Québec, souhaite donner à la population quelques conseils afin de bien planifier et réaliser les activités de plantation d'arbres.

- Obtenez la permission par écrit du propriétaire du terrain où se tiendra la plantation, s'il y a lieu.
- Prévoyez la participation d'adultes tels parents, amis, animateurs, employés municipaux, groupes communautaires (club optimistes, scouts, société d'écologie ou d'horticulture, comité d'embellissement, etc.) afin de vous assurer d'un bon déroulement lors de votre activité de plantation.
- Demandez l'aide d'une personne-ressource qui pourra vous conseiller adéquatement, tels un ingénieur forestier, un technicien forestier, un jardinier, un horticulteur, un membre d'un comité d'embellissement, etc.
- Planifiez la promotion de votre activité auprès de la population et de vos clientèles visées (articles dans les journaux, appels téléphoniques, invitations, babillard, Internet, etc.). N'hésitez pas également à diffuser des photos de votre activité.

138, rue Wellington Nord – bureau 100 Sherbrooke (Québec) J1H 5C5

Tél. : 819 562-3388 Téléc. : 819 562-2433

www.afce.qc.ca



Association forestière des Cantons de l'Est

- Obtenez des informations sur le lieu où vous souhaitez tenir votre activité de plantation : accessibilité aux planteurs et aux véhicules, utilisations futures du site, présence de rongeurs, problème de vandalisme, sentiers improvisés de vélo de montagne ou de motoneige, entretien de la pelouse (plantation en milieu urbain), etc.
- Plantez le bon arbre au bon endroit en vous assurant que vos arbres feront bon ménage avec les lignes électriques. Informez-vous de la hauteur et de la largeur de l'arbre à maturité. Par ailleurs, assurez-vous que les essences choisies conviennent avec le type de sol, la luminosité, etc.
- Prévoyez un approvisionnement en eau adéquat pour les arbres mis en terre.
- Réalisez un calendrier d'entretien de la plantation (n'oubliez pas de désigner un responsable pour les prochaines années, la réussite de la plantation en dépend!).
- Identifiez, pour leur protection, l'emplacement des plantations et des arbres isolés au moyen de panneaux ou de rubans fluorescents, par exemple.
- Plantez les arbres le plus tôt possible. On suggère de les garder au frais et à l'abri de la lumière (garage, remise, sous-sol) jusqu'au moment de la plantation. Vous pouvez également conserver les racines à un certain degré d'humidité à l'aide de serviettes humides.

60 ans de croissance!

Depuis 1945, l'AFCE, un organisme privé à but non lucratif, sensibilise ses membres et la population en général sur l'apport bénéfique de l'arbre dans notre environnement. Son territoire couvre les régions de l'Estrie, de la Beauce, du Centre-du-Québec et de la Montérégie. De plus, depuis 1956, l'AFCE publie un magazine distribué partout au Québec, le *Progrès Forestier*, afin de promouvoir l'aménagement forestier durable. Pour en savoir plus, communiquez avec nous au **819 562-3388**. Aussi, visitez notre site Internet : www.afce.qc.ca

- 30 -

Note : Vous trouverez en annexe la liste des écoles, des organismes et des municipalités qui ont fait une demande de plants d'arbres et qui vont procéder à une distribution ou à une plantation.

Source :
Elsa Vaillancourt
Coordonnatrice des communications
Association forestière des Cantons de l'Est

Tél. : 819 562-3388
Courriel : elsa@afce.qc.ca

138, rue Wellington Nord – bureau 100 Sherbrooke (Québec) J1H 5C5

Tél. : 819 562-3388 Téléc. : 819 562-2433

www.afce.qc.ca